

## Sensibilisation à la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement adaptées aux activités logistiques-

### Durée :

1 jour (soit 7 heures) en présentiel.

### Public visé :

Intervenants Régionaux- correspondant QSE, Responsables site logistique.

### Pré-requis :

Pas de pré-requis

### Objectifs de la formation :

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

- Connaître les obligations liées à la mise en œuvre de la réglementation.
- Connaître les aspects administratifs et opérationnels à prendre en compte.

### Modalités et délais d'accès :

Pour tout renseignement ou demande d'inscription, nous contacter au 09.82.43.72.85 ou par mail à [contact@nileo.fr](mailto:contact@nileo.fr).

Les formations sont réalisées dans les 15 jours qui suivent votre demande inscription, selon le rapprochement de votre planning avec celui du formateur.

### Méthode pédagogique et technique :

La formation se déroulera en salle à l'appui d'une présentation projetée, avec un temps prévu pour des questions-réponses et le traitement des exemples ou des situations avec lesquelles les participants seront venus

Compte tenu de l'objectif de cette formation, le nombre de participants est limité à 10 personnes maximum.

Elle se déroulera sur le site du client.

### Accessibilité :

Sous la responsabilité du client. Merci de vous rapprocher auprès du commanditaire.

### Tarif :

Défini selon devis, envoyé à l'entreprise cliente.

### Informations complémentaires :

Personnes chargées des relations : GUESNÉ Mélanie- 09.82.43.72.85

Référent handicap : GUESNÉ Mélanie- 09.82.43.72.85

## Programme prévisionnel :

### **Rappel du contexte réglementaire**

- Principes généraux des ICPE
- Les réglementations européennes et françaises en vigueur
- La Nomenclature ICPE et les régimes de classement : Déclaration, Autorisation, enregistrement
- Les différents dossiers : déclaration d'exploitation, autorisation d'exploiter, enregistrement, porter à connaissance
- Les procédures administratives

### **L'exploitation de l'installation**

- Surveillance de l'exploitation et contrôles : auditer la conformité d'un entrepôt classé
  - Les aspects couverts par la réglementation des ICPE
  - Surveiller l'exploitation
  - Surveiller les aspects constructifs
- Agrandissements et modifications du bâtiment
  - Etude pré projet
  - Le dossier de porter à connaissance
  
- Et si la réglementation évolue, comment ça se passe pour un site existant ?
  - La veille réglementaire
  - La mise en conformité des installations existantes